

Chapitre 5 - La dépréciation des actifs

Synthèse

Table des matières

1.	Définition de la dépréciation	3
2.	La détermination de la valeur actuelle (valeur d'inventaire) des immobilisations	4
3.	L'évaluation des dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	4
3.1.	La comptabilisation des dépréciations	5
3.2.	Les conséquences d'une dépréciation d'un actif immobilisé (pour aller plus loin)	7
4.	La dépréciation des actifs financiers	8
4.1.	Rappel – Typologie	8
4.2.	L'évaluation des titres à la date de clôture	9
4.3.	La constatation et comptabilisation des dépréciations	9
5.	La dépréciation des créances clients	10
6.	La dépréciation des stocks	14

1. Définition de la dépréciation

La plupart des immobilisations sont des biens amortissables (constructions, machines, véhicules, mobilier...) qui perdent de leur valeur du fait de leur utilisation. Cette perte de valeur est certaine et irréversible. Il s'agit d'un amortissement.

La dépréciation ne correspond pas à une perte de valeur « normale », mais à un risque de perte exceptionnel. Elle n'est **ni certaine ni irréversible**. Les biens peuvent reprendre de la valeur si le risque n'a plus lieu d'être. C'est pourquoi la dépréciation des actifs doit faire l'objet d'un suivi rigoureux.

Il y a dépréciation lorsque : **Valeur actuelle de l'actif est < à la valeur d'acquisition**

Lorsque : **Valeur actuelle de l'actif est > à la valeur d'acquisition**, il faut réaliser une reprise de la dépréciation (annulation de l'écriture de la dépréciation).

Enfin, la dépréciation découle du principe de prudence : tout événement qui risque de diminuer la valeur du patrimoine de l'entreprise doit être pris en compte et tout événement susceptible d'augmenter la valeur du patrimoine de l'entreprise ne peut faire l'objet d'un enregistrement comptable.

$$\text{Dépréciation} = \text{VNC (avant dépréciation)} - \text{Valeur actuelle} = \text{Perte de valeur}$$

VNC avant dépréciation = Valeur brute – Amortissements cumulés.

VNC (après dépréciation) = Valeur brute – Amortissements – Dépréciation = Valeur actuelle.

Application pratique :

À la clôture d'un exercice, pour une immobilisation on dispose des informations suivantes :

- Valeur brute (valeur d'entrée) = 1 000 €,
- Amortissements cumulés = 300 €,
- Valeur actuelle = 600 €.

VNC (avant dépréciation) = 1 000 – 300 = 700 €.

VA = 600 < VNC = 700 => **Dépréciations = VNC – VA = 700 – 600 = 100 €.**

VNC (après dépréciation) = 1 000 – 300 – 100 = 600 = VA !

Tous les actifs peuvent faire l'objet d'une dépréciation : immobilisations, amortissables ou non amortissables, stocks, créances et titres (cf. Chap. 4 et 5 – P2).

2. La détermination de la valeur actuelle (valeur d'inventaire) des immobilisations

« La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. » (PCG art. 214-6 3.)

Valeur actuelle = Maximum entre la valeur vénale et la valeur d'usage

Valeur vénale = Prix de cession net (à la date de clôture) = Valeur de marché (juste valeur).

Valeur d'usage = Valeur des avantages économiques futurs attendus = Valeur d'utilité (en principe les deux valeurs doivent être proches) = la valeur attribuée par un individu à un bien en fonction de la satisfaction ou du plaisir qu'il lui procure (valeur subjective).

3. L'évaluation des dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

« L'entité doit apprécier à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. » (PCG art. 214-16)

S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur nette comptable (VNC) de l'actif est comparée à sa valeur actuelle (VA) :

$VA = \text{Max (valeur vénale ; valeur d'usage)}$

$VNC \text{ (avant dépréciation)} = \text{Valeur brute} - \text{Amortissements cumulés}$

- **Si $VA > VNC$ = Pas de dépréciation**

En pratique si l'une des deux valeurs (valeur vénale ou valeur d'usage) est supérieure à la VNC, aucune dépréciation n'est à constater et il n'est pas nécessaire de déterminer l'autre valeur (valeur d'usage ou valeur vénale) et donc la valeur actuelle.

- **Si $VA < VNC$ = Dépréciation = $VNC - VA$**

Application pratique :

Valeur brute d'une immobilisation : 100 (K€) et amortissements cumulés : 30 (K€).

VNC (avant dépréciation) = $100 - 30 = 70$ (K€)

Hypothèses	Valeur actuelle	Dépréciation	VNC (portée au bilan)
Valeur vénale = 80	$VA > VNC$	-	70
Valeur d'usage = 75	$VA > VNC$	-	70
Valeur vénale = 60 Valeur d'usage = 65	$VA = VU = 65 < VNC$	$70 - 65 = 5$	65
Valeur vénale = 60 Valeur d'usage = 50	$VA = VV = 60 < VNC$	$70 - 60 = 10$	60

3.1. La comptabilisation des dépréciations

À la clôture de l'exercice, lorsqu'une première dépréciation est constatée, une dotation pour (ou aux) dépréciations est comptabilisée.

Dotation exercice N

31/12/N				
68162		Dotations pour dépréciations	X	
	291.	Dépréciation		X

Application pratique :

Valeur brute d'une immobilisation : 100 (K€) et amortissements cumulés : 30 (K€). On constate une dépréciation de 5 000 €.

En supposant qu'il s'agit d'un matériel industriel

31/12/N				
68162		Dotations pour dépréciations	5 000	
	29154	Dépréciation matériel		5 000

Extrait du bilan au 31/12/N :

ACTIF				PASSIF
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	
Matériel industriel	100 000	35 000 (30 000 + 5 000)	65 000	

Application des principes d'image fidèle, de sincérité et de prudence : la VNC (70 K€) est ramenée à la valeur actuelle (65 K€).

Prêt(e) à passer à la pratique ?

Découvrez nos fiches d'exercices d'entraînement (58 à 64), fiches de révision complètes et corrigés pas-à-pas sur notre espace dédié : <https://www.comprendre-la-compta-gestion.com/shop-butgea>

3.2. Les conséquences d'une dépréciation d'un actif immobilisé (pour aller plus loin)

La dépréciation d'une immobilisation a deux effets :

1- La VNC de l'immobilisation est ramenée à la valeur actuelle :

« La valeur nette comptable d'un actif correspond à sa valeur brute diminuée des amortissements cumulés et des dépréciations ». (PCG art. 214-6 2.)

2- Le plan d'amortissement de l'immobilisation est modifié pour les exercices suivant la dépréciation :

En effet, une dépréciation représente une diminution des avantages économiques futurs attendus de l'immobilisation, par conséquent le plan d'amortissement (répartition de la valeur amortissable selon le rythme de consommation des avantages économiques attendus) doit être ajusté en conséquence.

Application pratique :

Valeur brute d'une immobilisation : 300 K€ - Acquisition 01/01/N - Durée d'utilisation prévue : 4 ans (Valeur résiduelle nulle).

3- Plan d'amortissement à la date d'entrée de l'immobilisation :

Exercice	Base	Valeur Actuelle	Amortissement (Dotation)	Valeur nette comptable
N	300	300	75	225
N+1	300	120	75	150
N+2	300	60	75	75
N+3	300	60	75	0

- Fin N :

Valeur actuelle = 300 > VNC = 225. Pas de dépréciation (le plan d'amortissement n'est pas modifié).

- Fin N+1 :

Valeur actuelle (fin N+1) = 120 < VNC = 150. Dépréciation = 150 – 120 = 30

La dépréciation augmente la charge de l'exercice et diminue donc le solde du montant amortissable (c.à.d. la VNC) pour les exercices suivants : VNC = 150 – 30 = 120.

Plan d'amortissement révisé fin N+1 (de manière prospective) :

Exercice	Base	Valeur Actuelle	Amortissement		Dépréciation			Valeur nette comptable
			Dotations	Cumul	Dotations	Reprise	Cumul	
N	300	300	75	75				225
N+1	300	120	75	150	30		30	120
N+2	120	60	60	210			30	60
N+3	120	60	60	270			30	0

Base N+2 : $VNC \text{ fin } N+1 = 300 (VB) - 150 (\text{amortissement}) - 30 (\text{dépréciation}) = 120$ Annuités N+2 et N+3 : $Base (120) / 2 (50 \% \text{ chaque année})$.

Prêt(e) à passer à la pratique ?

Découvrez nos fiches d'exercices d'entraînement (58 à 64), fiches de révision complètes et corrigés pas-à-pas sur notre espace dédié : <https://www.comprendre-la-compta-gestion.com/shop-butgea>

4. La dépréciation des actifs financiers

4.1. Rappel – Typologie

- **Les principales catégories d'immobilisations financières**

Sur le plan comptable, on distingue 2 grandes catégories d'immobilisations financières :

Immobilisation financière, elle constitue des titres émis par d'autres entreprises et en des éléments monétaires.

Les titres inscrits en immobilisations financières :

- **261. Titres de participation** : actions ou parts sociales dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise (permet d'exercer une influence ou d'en assurer le contrôle). Ce contrôle est présumé lorsque la détention du capital est $> 10 \%$.
- **273. Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)** : investissement dans un portefeuille de titres pour en tirer, à plus ou moins longue échéance, une rentabilité satisfaisante, sans intervenir dans la gestion de la société émettrice.
- **271/272. Titres immobilisés** : titres dont la détention n'est pas jugée utile à l'activité de l'entreprise, mais dont elle ne peut pas envisager la cession à court terme.

Les titres inscrits en valeurs mobilières de placement :

- **503. VMP – Actions ; 506. VMP – Obligations ; 508. Autres VMP** : titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Il peut s'agir d'un placement de trésorerie à coût terme ou d'un placement spéculatif.

- **Coût d'acquisition**

Coût d'acquisition = prix d'achat des actifs financiers + frais d'acquisition des titres.

Les frais d'acquisition (commissions, droits d'enregistrement...) peuvent, au choix, soient être intégrés au coût d'acquisition, soit dans un compte de charge distinct (ex. : 6271 – Frais sur titres).

4.2. L'évaluation des titres à la date de clôture

La valeur d'inventaire des éléments d'actif est égale à leur valeur actuelle. Celle-ci est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur actuelle des titres :

- **Titres de participation (261)** : ils sont évalués à leur **valeur d'utilité (valeur d'usage)** représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.
- **Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (273)** : sont évalués titre par titre à une valeur qui tienne compte des perspectives d'évolution générale de l'entité dont les titres sont détenus et qui soit fondée, notamment, sur la **valeur de marché**.
- **Autres titres immobilisés (271)** : titres cotés => **cours moyen du dernier mois** (moyenne pondérée des moyennes journalières) ou titres non cotés => **valeur probable de négociation dont l'estimation s'effectue par des calculs financiers**.
- **Titre de placement (503)** : titres cotés => **cours moyen du dernier mois** (moyenne pondérée des moyennes journalières) ou titres non cotés => **valeur probable de négociation dont l'estimation s'effectue par des calculs financiers**.

4.3. La constatation et comptabilisation des dépréciations

La dépréciation des titres est calculée par catégorie et nature de titres en comparant leur valeur à l'inventaire et leur valeur brute.

Si valeur inventaire < à la valeur brute, alors Dépréciation.

Dépréciation = Valeur Inventaire – valeur brute.

La dépréciation des titres est une charge financière, non décaissable, enregistrée selon la nature des titres dépréciés, au débit du compte :

- 68662 : Dotations aux dépréciations des immobilisations financières (261,271,273), ou
- 68665 : Dotations aux dépréciations des valeurs mobilières de placement (503)

Au crédit du compte :

- 2961 : Dépréciation des titres de participation, ou
- 2971 : Dépréciation des TIAP, ou
- 2973 : Dépréciation des autres titres immobilisés, ou
- 590 : Dépréciation des valeurs mobilières de placement.

Remarque : si dépréciation en N-1 et la valeur d'inventaire > valeur brute, il faut constater une reprise de dépréciation (78662 ou 78665 au crédit et 29../590 au débit).

Prêt(e) à passer à la pratique ?

Découvrez nos fiches d'exercices d'entraînement (58 à 64), fiches de révision complètes et corrigés pas-à-pas sur notre espace dédié : <https://www.comprendre-la-compta-gestion.com/shop-butgea>

5. La dépréciation des créances clients

Le suivi des dépréciations des créances clients nécessite une certaine rigueur. Il y a dépréciation si : **Valeur de la créance HT > Valeur actuelle HT (montant pouvant être récupéré)**.

Une créance perd de la valeur si l'on craint que le client ne puisse pas l'honorer. Cette créance devient **douteuse**. Le premier travail du comptable consiste à transférer cette créance dans un compte de créances douteuses, afin de l'isoler et d'en faciliter le suivi.

Transfert vers un compte de créances douteuses

31/12/N				
416		Créances douteuses TTC	X	
	411	Créances clients TTC		X

Le calcul de la dépréciation doit toujours porter sur la valeur HT de la créance. Chaque année, le comptable est amené à corriger, à la hausse ou à la baisse, la dépréciation de la créance en fonction des éventuels acomptes versés par le client...

Le comptable calcule et enregistre la dépréciation subie par la créance :

$$\text{Dépréciation} = \text{Valeur de la créance HT} - \text{Valeur actuelle HT}$$

Reprise créance

31/12/N				
491		Dépréciations des créances	X	
	78174	Reprises sur dépréciations		X

Dépréciation créance

31/12/N				
68174		Dotations aux dépréciations des créances	X	
	491	Dépréciations des créances		X

Reprise créance

31/12/N				
491		Dépréciations des créances	X	
	78174	Reprises sur dépréciations		X

Enfin, s'il s'avère que le client ne paiera pas tout ou partie de sa créance, la perte devient irrécouvrable. Dans ce cas, il n'y a plus un risque de perte, mais une perte avérée. Le comptable doit donc solder tous les comptes de dépréciations liés à cette créance (puisqu'ils n'ont plus lieu d'être) et enregistrer une perte sur créances irrécouvrables.

Il s'agit de solder le compte de dépréciations de la créance douteuse.

Solder les comptes de dépréciations

31/12/N				
491		Dépréciations des créances	X	
	78174	Reprises sur dépréciations		X

Il s'agit de solder le compte de créances douteuses, de constater la perte puis de constater la créance de TVA sur l'État.

31/12/N				

654		Pertes sur créances irrécouvrables	X	
44551		TVA à décaisser	X	
	416	Créances douteuses		X

Application pratique :

Au 31 décembre N, la société Sofiane possède une créance du client Kiolaz de 1200 € TTC. Compte tenu de la situation du client, il ne pourra solder/régler sa créance que de 70 %. Au 31 décembre N+1, le client est en liquidation judiciaire, l'avocat nous stipule qu'il est impossible de récupérer la créance. Aucun paiement de sa part n'a eu lieu.

Clients	Créance au 31/12/N		Dépréciation au 31/12/N	
	TTC	HT	%	Montant
KIOLAZ	1200	1000	30%	300

		31/12/N		
416		Créances douteuses TTC	1 200	
	411	Créances clients TTC		1 200

Écriture de la dépréciation :

		31/12/N		
68174		Dotations aux dépréciations des créances	300	
	491	Dépréciations des créances		300

31/12/N+1 : La créance devient irrécouvrable (selon notre avocat, il est impossible de récupérer les 1200 €).

Solder les comptes de dépréciations :

31/12/N+1				
491		Dépréciations des créances	300	
	78174	Reprises sur dépréciations		300

Constater la perte définitive :

31/12/N				
654		Pertes sur créances irrécouvrables	1 000	
44551		TVA à décaisser	200	
	416	Créances douteuses		1 200

Prêt(e) à passer à la pratique ?

Découvrez nos fiches d'exercices d'entraînement (58 à 64), fiches de révision complètes et corrigés pas-à-pas sur notre espace dédié : <https://www.comprendre-la-compta-gestion.com/shop-butgea>

6. La dépréciation des stocks

Qu'est-ce que la dépréciation des stocks ?

C'est le risque de perte de valeur des éléments en stock, leur valeur à l'inventaire risquant d'être inférieur à leur valeur comptable nette. Les causes de cette dépréciation tiennent à :

- L'évolution technologique
- La péremption
- La détérioration du bien
- Un changement de mode

L'enregistrement des dépréciations de stocks présente une particularité : **il n'y a pas de suivi d'une année sur l'autre. Les dépréciations de l'année précédente sont systématiquement reprises, dans leur intégralité.**

Si besoin, le comptable enregistrera une dotation aux dépréciations pour les stocks de l'année, indépendamment des années précédentes.

Écriture de dotation	Écriture de reprise
68173 Dotations aux dépréciations des stocks 39... Dépréciations des stocks	39... Dépréciations des stocks 78173 Reprises sur dépréciations

Dépréciation si : Valeur d'acquisition/production > à la valeur actuelle de l'actif (valeur de revente)

$$\text{Dépréciation} = \text{Valeur d'acquisition/production} - \text{valeur actuelle de l'actif (valeur de revente)}$$

Application pratique :

Au 31 décembre N, la société Sofiane qui fabrique des carrelages. Possède à l'inventaire extra-comptable un lot de carrelage pour un montant de 1 000 €. Compte tenu d'un défaut de fabrication qui entraîne sa détérioration. Le lot de carrelages ne pourra être vendu en l'état que pour un montant de 600 €.

La dépréciation s'élève donc à : $1\,000 - 600 = 400$ €.

Comptabilisation au journal la régularisation des dépréciations des stocks au 31/12/N

31/12/N				
68173		Dotations aux dépréciations des stocks et en-cours	X	

	395	Dépréciations des stocks de produits finis		X
--	-----	--	--	---

À l'inventaire suivant, ce stock n'existe plus, il aura été vendu ou transformé. La dépréciation créée n'aura plus de raison d'être et devra être reprise

Comptabilisation au journal la régularisation des dépréciations des stocks au 31/12/N+1

31/12/N				
395		Dépréciations des stocks de produits finis	X	
	78173	Reprises sur dépréciations des stocks et en-cours		X

Prêt(e) à passer à la pratique ?

Découvrez nos fiches d'exercices d'entraînement (58 à 64), fiches de révision complètes et corrigés pas-à-pas sur notre espace dédié : <https://www.comprendre-la-compta-gestion.com/shop-butgea>